

LETTRE FFGYM

GAF

2026-2027



FÉDÉRER,
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

GÉNÉRALITÉS

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES

	DATE	COMPÉTITION
	30 avril-1-2 mai 2027	Championnat de France individuel
	7-8-9 mai 2027	Trophée Fédéral
	15-16-17 mai 2027	Championnat de France par équipes A Finale TOP 12
	27-28-29-30 mai 2027	Championnat de France Élite
	4-5-6 juin 2027	Championnat de France par équipes B Match de barrage TOP 12

Se référer au calendrier des compétitions 2027 pour les dates communes ou les dates limites des compétitions qualificatives, sauf dérogation accordée par le Représentant Technique Fédéral de la discipline et le DTN adjoint chargé des pratiques compétitives (dérogation possible uniquement pour les compétitions avec dates limites).

DROITS D'ENGAGEMENTS

	COMPÉTITION	INDIVIDUEL	ÉQUIPE
	Élite - Championnat de France	62,50 €	
	Performance - Championnat de France	47 €	52 €
	Fédéral - Trophée Fédéral	23 €	46 €
	TOP 12		260 €

» Pour les autres compétitions, les assemblées générales des comités départementaux et régionaux ont le pouvoir de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :

- Comité départemental : échelon départemental
- Comité régional : échelon interdépartemental et régional

» Pour les compétitions interrégionales, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales, à l'exception des niveaux de pratique Élite et Performance pour lesquels les droits d'engagement sont fixés à 65%.

DOCUMENTS

Cette lettre précise et complète le règlement technique 2026-2027.

Les autres documents de référence à prendre en compte sont :

- La brochure des programmes GAF - édition septembre 2026 ;
- Les lettres FFGym publiées en cours de saison sportive ;
- Le code de pointage FIG 2025-2028 (version en vigueur disponible sur le site internet de la FIG) ;
- Les newsletters FIG.

Dans le cas d'une contradiction entre le code de pointage FIG en vigueur et la réglementation technique FFGym, c'est cette dernière qui prévaut pour les compétitions françaises.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

Pour toutes les catégories compétitives à finalité nationale – compétitions en équipe et en individuel des niveaux de pratique Fédéral et Performance – la date limite d'engagement nominatif est fixée au **20 décembre 2026**.

Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : compétition de niveau départemental ou interdépartemental ou régional en fonction des catégories.

Les comités départementaux et régionaux sont chargés de la gestion de ces engagements et sont libres de définir la période correspondante, sous réserve de respecter la date limite nationale.

QUOTAS ET TOTAUX DE RÉFÉRENCE



EN FÉDÉRAL

Les quotas de qualification pour le Trophée Fédéral sont établis en tenant compte des effectifs réels ayant concouru lors des compétitions départementales, permettant ainsi la représentativité de chaque région.



EN PERFORMANCE

Les totaux de référence à atteindre pour la qualification au championnat de France individuel ou par équipes sont précisés dans une lettre FFGym GAF publiée en janvier 2027.

ORDRES DE PASSAGE – RÈGLES DE GESTION

Pour toutes les finales nationales, la répartition des gymnastes dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives. Les gymnastes ou équipes avec les plus petits totaux passent dans la première subdivision et les gymnastes ou équipes avec les plus grands totaux passent dans la dernière subdivision.

Pour les individuels, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au saut).

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais elles doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage auprès du gestionnaire de compétition.

GESTION DES ÉCHAUFFEMENTS



EN FÉDÉRAL

- Fédérale A :
 - Temps de 3' pour toutes les catégories
 - Temps de 35 " par gymnaste en individuel
 - Au saut, 2 essais maximum par gymnaste en équipe ou en individuel



EN PERFORMANCE

- Temps de 5' pour les catégories sur les programmes performance, filières nationale et régionale.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste (si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6'). Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 4 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques 1' par gymnaste avec un premier passage de 20" et un second passage de 40".
- Temps de 7' pour les catégories sur le programme FIG aménagé.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 5 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques deux passages de 40" pour chaque gymnaste.

MONTÉE D'AGRÈS

Pour toutes les catégories, montée possible des 2 porte-mains de 5 cm si la gymnaste touche le sol avec les pieds (barre supérieure) ou le bassin (barre inférieure).

Pour les finales nationales, la demande est à réaliser à partir du mini site de l'évènement (formulaire de montée d'agrès), au plus tard 3 jours avant la date de début de la compétition.

Tout autre cas fera l'objet d'une demande particulière envoyée au gestionnaire de compétition.



FILIÈRE NATIONALE – RÉPARTITION DES GYMNASTES

Pour cette filière, en fonction du nombre de gymnastes qualifiées au championnat de France individuel, une répartition en nationale A ou nationale B est possible.



FINALES PAR APPAREIL

Seules les gymnastes qualifiées en Nationale A 15 ans / 16 ans / 17 ans / 18- 20 ans / 21 ans et plus / Optionnel 16 ans et plus peuvent prétendre se qualifier pour une finale par appareil.

JUGEMENT

PRÉCISIONS

Au cours de la saison sportive 2026-2027, organisation d'un examen de juges niveau 1, 2 et 3.

PRÉROGATIVES DES JUGES

			Département	Inter-département ou région	Région	National
FÉDÉRAL	NIVEAU 1	Jury D*	Fédéral A, programmes régionaux	Fédéral A, Programmes régionaux	Fédéral A	/
		Jury E**	Fédéral A, programmes régionaux	Fédéral A, programmes régionaux	Fédéral A	/
PERFORMANCE	NIVEAU 2	Jury D	Fédéral A, programmes régionaux Performance et Performance 7- 9ans	Fédéral A, programmes régionaux Performance et Performance 7- 9ans	Fédéral A	Fédéral A
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédéral A
	NIVEAU 3	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédéral A
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
	NIVEAU 4	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes

* Jury D : 15 ans minimum (né en 2012)

** Jury E : 14 ans minimum (né en 2013)

JURYS POUR LES FINALES NATIONALES



Trophée Fédéral par Équipes	Pas de juge convoqué 1 juge par équipe N 2 minimum*
Championnat de France Individuel	Juges convoqués N 4 minimum
Championnat de France par Équipes Programme FIG aménagé	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 3 minimum*
Championnat de France par Équipes Programme Performance	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 3 minimum*
Barrage top 12 Programme code FIG	Juges convoqués N4 minimum 1 juge par équipe N4 minimum
Championnat de France Top 12 Programme code FIG	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 4 minimum
Championnat de France Élite	Juges convoqués N 4 minimum



* En fonction du nombre d'équipes qualifiées dans chaque division, certains clubs peuvent être exemptés de juge. Se référer à la composition des jurys qui est publiée en complément des ordres de passage.

Présence obligatoire de tous les juges clubs à la réunion organisée 1 heure avant le début de la catégorie concernée, en tenue réglementaire et en possession de la licence.

Lorsqu'un club qualifié, devant présenter un juge, déclare forfait avant la parution officielle des jurys, les clubs suivants sont susceptibles d'être sollicités. Un club déclarant forfait après la parution des jurys, doit contacter dans les meilleurs délais le / la responsable des juges pour s'informer de l'obligation ou non de la présence du juge.



ÉLITE



DÉROGATION DTN

À l'issue des étapes de sélection, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de fournir une liste complémentaire de gymnastes sélectionnées pour le championnat de France.

MINIMA POUR SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE

Minima étudiés pour satisfaire à un nombre de gymnastes conforme aux finales nationales.

Se référer au règlement technique **2026-2027** pour la liste des étapes qualificatives

	AVENIR Mouvements RERJ / Avenir	ESPOIR Code FIG junior + Exigences DTN	JUNIOR Code FIG junior	SENIOR Code FIG senior
10 ans 2017	12 qualifiées à condition de réaliser 60.00 pts			
11 ans 2016	12 qualifiées à condition de réaliser 65.00 pts			
12 ans 2015		40.00 pts*		
13 ans 2014		41.00 pts*		
14 ans 2013			43.50 pts*	
15 ans 2012			45.50 pts*	
16 ans 2011				47.50 pts*
17 ans 2010				47.50 pts*
18 ans et + 2009 et -				47.50 pts*

* Code FIG 2025-2028

Ces minima compétitifs pour l'accès au championnat de France Élite peuvent être associés aux résultats des tests physiques effectués lors de la revue d'effectif.

Pour les seniors uniquement, la qualification pour les championnats de France Elite peut être obtenu sur 3 agrès sous réserve de remplir les deux conditions suivantes :

- Réaliser un minima de **38 points**
- Et avoir un total de référence internationale sur un agrès

	Minima agrès
Saut (moyenne 2 sauts)	13,6
Barres	13,6
Poutre	13,5
Sol	13,2



ÉPREUVES SÉLECTIVES

- Revue d'effectif nationale (REN) :
 - Espoir - Junior - Senior : **16 et 17** octobre 2026 à **Montceau-les-Mines**. Accès : cf. ci-dessous.
 - Avenir : **04 et 05 décembre 2026, à Beaucaire**. Accès : cf. ci-dessous.
- Tournoi de Combs la Ville (Espoir - Junior) et Gymnova Cup (Espoirs, juniors et Seniors). Accès : engagement libre auprès de l'organisateur. Minima accordés avec **participation obligatoire** à la REN si invitée.
- Session de rattrapage (Espoir – Junior – Senior) : 20 mars 2027, lieu à définir.
- Championnat régional ou regroupement individuel pour la catégorie Avenir : 27 et 28 mars 2027.
- CE, JE, CM et JO : les sélectionnées Equipe de France à partir du 01/07 de l'année N-1
- CEJ, JOJ, FOJE et CMJ : les sélectionnées Equipe de France à partir du 01/07 de l'année N-1
- Tous tests sélectifs validés par la DTN durant la saison en cours (***)
- Toutes sélections en équipes de France durant la saison en cours (***)

(***) Uniquement pour les gymnastes participant à la revue d'effectif pour celles concourant sur les 4 agrès.



ACCÈS À LA REVUE D'EFFECTIF

Liste DTN :

- Pour la catégorie Avenir, gymnastes issues des animations régionales PAS validées par la DTN ;
- Pour les autres catégories :
 - Gymnastes inscrites dans le PPF ;
 - Gymnastes qualifiées au CF Élite 2025 **et** s'entraînant au quotidien dans un club formateur
 - Gymnastes proposées par les comités régionaux ayant réalisé lors d'une évaluation un total n'étant pas inférieur à deux points des minima d'accès aux championnats de France. Ces propositions seront validées par la DTN.
 - Invitation des gymnastes classées 1ères de chaque catégorie Nationale A (à partir de 12 ans) lors des championnats de France individuel 2025.



ENTRAINEMENT ET ÉCHAUFFEMENT ÉLITE

- Saut : un tapis supplémentaire de 20 cm et 10 cm (matelas de chute) et une petite fosse de 60 cm ;
- Barres : tapis supplémentaire de 10 cm (matelas de chute) ;
- Poutre : une carpelette ;
- Sol : sur tapis de 5 ou 10 cm.



COMPETITION CF ELITE ET REVUE NATIONALE DES EFFECTIFS

Sont autorisés :

- Saut : un tapis supplémentaire de 10cm à partir d'une ND 3,80 pts pour les Espoirs et 4.6 pts pour les Juniors et Seniors ;
- Barres : un tapis supplémentaire de 10cm pour les éléments avec envol minimum D et sortie minimum en D ;
- Sol (que pour Espoir) : un tapis supplémentaire de 10 cm minimum E sur demande à la DTN

Dans chacune de ces situations, le tapis ne peut pas être déplacé et aucune réclamation ne peut être effectuée quant à son utilisation.



BONIFICATIONS ESPOIR

Les Bonifications d'éléments sont accordées si :

- Exigences de composition FIG sont validées à l'agrès (sauf aux barres asymétriques, bonification accordée à partir de 3 EC, peu importe lesquelles)
- Élément reconnu et réalisé sans chute

Saut

Les gymnastes doivent présenter 1 ou 2 sauts différents, à choisir parmi les 3 familles suivantes :

- Yurchenko
- Tsukahara
- Lune Salto

Le saut retenu pour l'évaluation est obligatoirement le 1er saut.

Si un seul saut présenté : Une bonification sur ND peut être attribuée si la qualité d'exécution répond aux exigences de la NE.

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonif attribuée
ND = 3,60 et plus	9,00 mini	0,50 pt
ND = 4,20 et plus	8,50 mini	1,50 pts

Si 2 sauts différents sont présentés, une bonification de 0.50 peut être accordée si les conditions suivantes sont respectées :

- 1er saut de VD 3,60 minimum et avec 1.50 de déduction maximum
- 2ème saut de famille différente, de VD minimum 3,60 et avec 1,50 de déduction maximum

Barres asymétriques

Bonifications sur éléments :

	Bonif attribuée	Remarques
Envol BS/BI mini D	0.30pt	1 seule fois
Envol BI/BS mini D	0.50pt	1 seule fois
Envol même barre mini D	0,30pt	1 seule fois
Tour proche minimum D	0,30pt	Aussi avec rotation longitudinale
Si sortie minimum « C »	0,30pt	
Si sortie « D minimum	0.50pt	

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E »

ND	NE	Bonus
3,00 et plus	8,00 mini	0,50 pt
3,80 et plus	7,50 mini	1,00 pt
4,50 et plus	7,00 mini	1,50 pts

Poutre

Bonifications sur éléments et liaisons :

	Bonif attribuée	Remarques
Série acro de 3 éléments dont 1 salto (y compris en entrée) – (1)	0,50 pt	1 seule fois
Élément acro E ou D en liaison pied/pied ou rebond - (1)	0,50 pt	1 seule fois
Si sortie « C » minimum	0,30 pt	
Si sortie « D » minimum ou sortie en liaison « BBC » minimum	0,50 pt	

(1) Bonifications pouvant se cumuler

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E »

Bonification de 0,50 pt : Mouvement sans chute

ND	NE	Bonus
Entre 3,80 à 4,10	8,00 mini	0,30 pt
4,20 et plus	8,00 mini	0,50 pt
4,60 et plus	7,50 mini	1,00 pt
5,00 et plus	7,50 mini	1,50 pts

Sol

Bonifications sur éléments et liaisons :

	Bonif attribuée	Bonif attribuée
2ème Élément acro « D » (*) – (1)	0,30 pt	1 seule fois
VL acrobatique directe ou indirecte – (1)	0,30 pt	1 seule fois
Élément acro « E » - (1)	0,50 pt	1 seule fois

(*) 1^{er} élément D reconnu et réalisé sans chute - (1) Bonifications pouvant se cumuler

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
4,10 et plus	7,50 mini	0,50 pt
4,40 et plus	7,50 mini	1,00 pt
4,70 et plus	7,50 mini	1,50 pts



BONIFICATIONS AVENIR 10 ANS



Dispositions particulières

Bonifications sur éléments (+ 0,50 pt) :

Poutre : Mouvements sans chute

Sol : A la place de bonification 3 (une ligne acrobatique avec 2 salto identiques ou différents, en liaison directe ou indirecte)

- une ligne acrobatique avec 2 salto identiques ou différents, en liaison directe ou indirecte, si un des 2 salto est de valeur B minimum.

Barres asymétriques

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
1,80 à 2,20	8,50 mini	0,30 pt
2,30 à 2,70	8,20 mini	0,60 pt
2,80 à 3,20	8,00 mini	0,90 pt
3,30 à 3,70	7,00 mini	1,20 pts
≥ 3,8	6,50 mini	1,50 pts

Poutre

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,30 à 3,50	7,50 mini	0,30 pt
3,60 à 3,80	7,00 mini	0,60 pt
3,90 à 4,10	6,50 mini	0,90 pt
≥ 4,2	6,00 mini	1,20 pts

Sol

Bonifications note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,30 à 3,50	7,50 mini	0,30 pt
3,60 à 3,80	7,20 mini	0,60 pt
3,90 à 4,10	7,00 mini	0,90 pt
≥ 4,2	6,70 mini	1,20 pts



BONIFICATIONS AVENIR 11 ANS

1 - Exigences de composition : **Barres asymétriques** : A la place de l'exigence 4 (Une sortie avec salto) : Une sortie avec salto à partir d'un grand tour.

2 - Bonifications sur éléments (+ 0,50 pts) : **Poutre** : Mouvements sans chute ;

Sol : A la place de bonification 3 (Une ligne acrobatique avec 2 salti identiques ou différents en liaison directe ou indirecte) : Une ligne acrobatique avec 2 salti, identiques ou différents, en liaison directe ou indirecte, un des 2 salto de valeur B minimum.

Barres asymétriques

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
1,80 à 2,20	8,50 mini	0,30 pt
2,30 à 2,70	8,20 mini	0,60 pt
2,80 à 3,20	8,00 mini	0,90 pt
3,30 à 3,70	7,00 mini	1,20 pts
≥ 3,8	6,50 mini	1,50 pts

Poutre

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,30 à 3,50	8,00 mini	0,30 pt
3,60 à 3,80	7,50 mini	0,60 pt
3,90 à 4,10	7,00 mini	0,90 pt
≥ 4,2	6,50 mini	1,20 pts

Sol

Bonifications note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,30 à 3,50	7,50 mini	0,30 pt
3,60 à 3,80	7,20 mini	0,60 pt
3,90 à 4,10	7,00 mini	0,90 pt
≥ 4,2	6,70 mini	1,20 pts



DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE

- **Catégorie Junior et Sénior**
 - 1^{ère} journée : concours C2 avec attribution du titre
 - 2^{ème} journée : Concours C3, les 6 meilleurs résultats à l'agrès + 2 remplaçantes.
- **Catégorie Espoir/avenir**
 - C2 par année d'âge